Conseil municipal

Lundi 7 février

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de «régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ».

Le conseil municipal du lundi 7 février 2022 se tiendra à 18h.

Retrouvez l'ordre du jour

Document(s)

Ordre_du_jour_conseil_municpal_22_fevrier_2022.pdf